

VAL *de* SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

41

NOVEMBRE 2020

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE
L'engagement collectif des
acteurs locaux / P.03

ANIMATION JEUNESSE
Le projet de création d'une
borne d'arcade / P.14



NOUVELLES CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES

Il faut poursuivre les efforts



Val de
SARTHE
Communauté de communes



03 / L'ACTU

- Offre de soins : le Val de Sarthe joue collectif
- Retour en images
- SPANC : les contrôles de bon fonctionnement reprennent
- N'oubliez pas de demander les permissions de voirie !
- Une rentrée en bon ordre pour l'École de musique du Val de Sarthe

09 / PAR NATURE

10 / LE DOSSIER

- TRI DES EMBALLAGES : IL FAUT POURSUIVRE LES EFFORTS



12 / UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

- Désherbage et peinture au programme des chantiers éducatifs de l'été
- Parc des Noës : trois projets d'implantation
- Rénovation d'une borne d'arcade : un projet fédérateur
- La cité faïence et métiers d'art à Malicorne-sur-Sarthe

16 / RENDEZ-VOUS

17 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

- Alexandre Valojitch. Kick-boxing : un entraîneur champion en Val de Sarthe

18 / À VOTRE SERVICE

- Romain Vaidie : efficacité et discrétion

 www.facebook.com/ccvaldesarthe



Un projet de territoire largement partagé

Installées juste avant l'été, les nouvelles instances de la Communauté de communes du Val de Sarthe sont d'ores et déjà à pied d'œuvre. Autour d'un exécutif resserré (un Président et sept Vice-président(e)s), nous nous sommes engagés dans la définition d'un projet de territoire, c'est-à-dire d'un projet qui mobilisera plusieurs acteurs locaux, au-delà des seuls organes et équipes de la Communauté. Je pense bien sûr en premier lieu aux Communes et à nos interlocuteurs institutionnels, je pense aussi à nos partenaires naturels que sont les entreprises et les associations. Les mois qui viennent seront ainsi l'occasion de concertations, d'échanges, au cours desquels seront mis en évidence des attentes, des thématiques majeures, des objectifs, des principes stratégiques. Rien n'est écrit d'avance. Pour autant, nous savons bien qu'un tel projet devra se placer dans une logique de transitions plurielles, tant sur le plan écologique, sociétal, que démocratique. Les enjeux sont primordiaux, ils dépassent la durée du mandat qui vient de débiter. Nous parlons là d'avenir, d'un avenir qui peut paraître incertain, instable, inquiétant même, mais qu'il nous appartient de préparer dans le cadre d'un travail collectif largement partagé. C'est ensemble que nous serons le plus efficaces.

Emmanuel Franco

Président

de la Communauté de communes du Val de Sarthe

Prochain numéro en mars 2021

Val de Sarthe N° 41 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau en collaboration avec les élus et les agents de la Communauté de communes. Infographies, illustrations, cartographies et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes et Communes du Val de Sarthe, Pierre Antoine pour la couverture et DR. • Impression sur papier écologique : Imprimerie ITF - Mulsanne • Tirage : 13 400 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Offre de soins : le Val de Sarthe joue collectif

Pour l'ensemble des spécialités de santé, et particulièrement la médecine générale, le nombre de professionnels se réduit en France, y compris en zone urbaine et périurbaine. En Val de Sarthe, les acteurs locaux tentent de faire face à la situation en unissant leurs efforts. Le point sur les démarches engagées et les premiers résultats.

« **I**l ne faut pas oublier qu'en matière de formation et d'installation des professionnels de santé, c'est l'État qui dispose des principaux leviers opérationnels » rappelle d'emblée le Président Emmanuel Franco. Il tempère : « cela ne veut pas dire que nous ne pouvons rien faire localement, mais nous ne sortirons de ces difficultés que dans le cadre d'une politique globale volontariste au plan national. » Publiques ou privées, les initiatives se développent au cœur même des territoires. « Pour le Val de Sarthe, les élus municipaux et communautaires ont choisi de travailler collectivement, dépassant ainsi les questions de concurrence entre nos différentes Communes. Pragmatiques, nous n'écartons d'ailleurs aucune solution a priori et examinons toutes les pistes » déclare Emmanuel Franco.

Le Val de Sarthe en actions et en résultats

Un chargé de mission dédié a été recruté début 2018 par la Communauté de communes, juste après la prise de compétence. « Nous avons également engagé un cabinet spécialisé dans la recherche de médecins. Et tout le monde travaille de concert pour valoriser le Val de Sarthe auprès d'éventuels professionnels » ajoute Emmanuel Franco. Résultats : une association a pu être réactivée, regroupant une trentaine de praticiens, deux équipes de soins primaires coordonnées localement autour du patient (ESP-CLAP *) ont été créées à Spay et sur le bassin de La Suze-sur-Sarthe, et un nouveau médecin



Depuis 2018, deux ESP-CLAP ont été créées et un généraliste s'est installé en Val de Sarthe.

s'est installé à Spay. « Bonne nouvelle : un autre généraliste devrait par ailleurs s'implanter sur le territoire avant la fin de l'année » confie Emmanuel Franco. « Je comprends les inquiétudes, j'entends les impatiences, mais compte tenu de nos moyens d'agir, ces résultats sont déjà tout à fait notables » insiste-t-il. Côté privé, il convient de signaler le nouveau service mis en place dans les pharmacies de La Suze-sur-Sarthe et de Cérans-Foulletourte : en effet, des cabines de télé-médecine offrent désormais la possibilité de consulter à distance. « Si nous gardons

notre esprit coopératif, si l'ensemble des acteurs concernés continuent de privilégier le territoire dans sa globalité plutôt que les approches individuelles, nous résisterons autant que possible à cette crise de la démographie médicale. Soyons conscients que c'est un travail au long cours qui devra être poursuivi plusieurs années, et, pour cette raison même, restons solidaires » conclut Emmanuel Franco.

* Les ESP-CLAP permettent aux praticiens de coordonner leur organisation autour de leurs patients communs.

BRÈVES

SOCIÉTÉ EARTA : LES ÉLUS SOUTIENNENT LES SALARIÉS

Basée en Loire-Atlantique et en Sarthe, notamment à Voivres-lès-Le Mans, et employant près de 250 salariés (dont 80% de personnes handicapées), la société Earta est spécialisée dans la gestion et le recyclage des invendus de presse. Son activité est menacée depuis la perte de son mandat avec France Messagerie (ex Presstalis) qui représente environ 30% de son chiffre d'affaires annuel. Début octobre, le tribunal de commerce de Nantes a placé Earta en redressement judiciaire avec une période d'observation de 6 mois.

Les élus du Val de Sarthe ont voté une motion de soutien aux salariés de Earta lors du Conseil communautaire de septembre dernier et se montrent très préoccupés par la situation. « Nous espérons que ces 6 mois permettront de construire un projet pour maintenir l'activité et les emplois, notamment en trouvant de nouveaux clients » affirme le Président Emmanuel Franco.

RETOUR en IMAGES

JUILLET 2020/ LA VÉLOBUISSONNIÈRE EST INAUGURÉE EN PRÉSENCE DES ÉLUS DÉPARTEMENTAUX ET LOCAUX SUR L'ÎLE MOULINSART À FILLÉ-SUR-SARTHE. D'UNE LONGUEUR DE 250 KM ENTRE ALENÇON ET SAUMUR (DONT 38 KM DE VOIES VERTES), SILLONNANT MAJORITAIREMENT LA SARTHE, CET ITINÉRAIRE PERMET AUX CYCLOTOURISTES DE VISITER EN TOUTE QUIÉTUDE DE NOMBREUX LIEUX PLEIN DE CHARME.



JUILLET-AOÛT 2020/ LA SITUATION SANITAIRE CONDUIT À L'ANNULATION DES MINI-CAMPS ET DES SÉJOURS DE L'ÉTÉ POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES, MAIS LES SERVICES COMMUNAUTAIRES METTENT TOUTEFOIS EN PLACE DES ACTIVITÉS LUDO-ÉDUCATIVES. CHEZ LES 3-11 ANS, 534 ENFANTS BÉNÉFICIENT DES ACCUEILS PROGRAMMÉS, TANDIS QUE LES PLUS GRANDS (11-17 ANS) SONT 74 À SE RETROUVER POUR CES VACANCES UN PEU PARTICULIÈRES. DÉCOUVERTE ET BONNE HUMEUR SONT MALGRÉ TOUT AU RENDEZ-VOUS !

AOÛT 2020/ 3 SPECTACLES DU FESTIVAL « L'ÎLE EN ÉTÉ » SUR LES 8 PROGRAMMÉS PEUVENT ÊTRE MAINTENUS AU THÉÂTRE DE VERDURE DE L'ÎLE MOULINSART À FILLÉ-SUR-SARTHE. NOTAMMENT, LA CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE LOUFOQUE « TOGARIMOQ » ENCHANTE LE PUBLIC À L'OCCASION DE LA REPRISE DU FESTIVAL.



SEPTEMBRE-OCTOBRE 2020/ LE CENTRE D'ART DE L'ÎLE MOULINSART ACCUEILLE L'EXPOSITION MONOGRAPHIQUE « SOURCIÈRE » DE MÉLANIE PASQUIER (LAURÉATE DU CONCOURS INTERNATIONAL PARIS ART CONTEST 2018). EN PETITS ET GRANDS FORMATS, LES TOILES PRÉSENTÉES PAR MÉLANIE PASQUIER SONT DES IMAGES ABSTRAITES FORTES OÙ MATIÈRES ET TEXTURES LAISSENT ENTREVOIR DES ÉLÉMENTS FIGURATIFS : ÉCHELLES, AMPHORES, SILEX EN GRAVITATION, CHEVEUX ET ALGUES FOISONNENT. UNE EXPÉRIENCE ESTHÉTIQUE QUI DEMANDE UNE CERTAINE PATIENCE.

SEPTEMBRE 2020/ CHRISTELLE MORANÇAIS, PRÉSIDENTE DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE, EST EN DÉPLACEMENT DANS LE VAL DE SARTHE. ACCOMPAGNÉE D'ÉLUS LOCAUX, ELLE VISITE TROIS ENTREPRISES BASÉES À ROËZÉ-SUR-SARTHE : APCC, AVENPLAST ET POLYDÉCOR.



SEPTEMBRE 2020/ LE SERVICE COMMUNAUTAIRE CYCLE DE L'EAU LANCE LA CAMPAGNE DE RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU À LA SUZE-SUR-SARTHE. AVEC PRÈS DE 2 500 COMPTEURS À TRAITER, L'OPÉRATION DURERA ENVIRON DEUX MOIS.



SEPTEMBRE 2020/ LE SERVICE EMPLOI ET LE MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE À MALICORNE-SUR-SARTHE S'ASSOCIENT POUR PROPOSER UN ATELIER CRÉATIF À UNE HUITAINE DE PERSONNES. OBJECTIF : CRÉER SES PROPRES MODÈLES EN ARGILE, DÉVELOPPER SA CRÉATIVITÉ, PARTAGER UNE EXPÉRIENCE ORIGINALE, VISITER LES COLLECTIONS DU MUSÉE. COMME L'AN PASSÉ, LA RENCONTRE SÉDUIT L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS.



OCTOBRE 2020/ LA TEMPÊTE DE LA VEILLE NE CONTRAIRE PAS LE MARCHÉ GOURMAND ET ARTISANAL DE L'ÎLE MOULINSART À FILLÉ-SUR-SARTHE. PLUS DE 1500 VISITEURS SE SUCCÈDENT AUPRÈS DES 26 EXPOSANTS. UNE BELLE RÉUSSITE !



BRÈVES

CONSEIL D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT

Le CAUE de la Sarthe conseille, informe, sensibilise et forme le grand public, les collectivités, les professionnels et le jeune public au travers de conseils, de visites, d'expositions, d'actions en milieu scolaire, de publications... Les architectes et paysagistes concepteurs du CAUE conseillent les particuliers en amont de leurs projets, sur le choix d'un terrain ou sur tout programme de construction, de réhabilitation, d'extension d'une construction existante ou d'aménagement de leur jardin, lors de permanences gratuites. Pour le Val de Sarthe, une permanence architecturale en lien avec le service instructeur du droit des sols, se déroule à Roëzé-sur-Sarthe, le 4^{ème} vendredi du mois. Une permanence à trois voix avec l'Espace Info Energie et l'Agence nationale de l'habitat-l'Anah (aides financières), est par ailleurs proposée une fois par trimestre. Pour prendre rendez-vous, contactez le Service ADS de la Communauté de communes du Val de Sarthe au 02 43 83 99 93.



Au Mans, les particuliers peuvent également bénéficier des permanences suivantes : permanence paysagère, deux vendredis par mois, permanence avec l'Espace Info Energie et l'Agence nationale de l'habitat-l'Anah pour répondre aux questions liées aux économies d'énergie dans le bâti, un vendredi par mois, permanence sur l'adaptation du logement, liée à la perte d'autonomie, sur demande.

Contact : 02 43 72 35 31

> www.caue-sarthe.com



ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

SPANC : les contrôles de bon fonctionnement reprennent

Avec l'arrivée d'un technicien dédié, le service public d'assainissement non collectif du Val de Sarthe relance les visites périodiques des installations individuelles. Rappel des règles.

« **L**e service public d'assainissement non collectif (SPANC) a pour vocation de vérifier que les assainissements individuels fonctionnent correctement et ne provoquent pas de rejets polluants dans le milieu naturel » souligne François Garnier, Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau. « Ces vérifications sont imposées par la loi. Elles permettent d'améliorer la sécurité environnementale. De la qualité de l'assainissement dépend la richesse de nos sols. Rappelons-nous que c'est là qu'est produite l'eau potable que nous buvons » explique-t-il.

Trois missions

Le SPANC assure trois prestations : le diagnostic en cas de vente d'une habitation, le contrôle de conformité des installations neuves ou réhabilitées, la visite périodique de bon fonctionnement des assainissements existants. « Il est important que les usagers respectent bien les procédures » dit Jérôme Duluard, technicien SPANC. Il détaille : « notamment, pour la construction ou la rénovation des équipements, il convient de faire réaliser une étude de filière et de la soumettre à notre avis pour compléter le permis de construire déposé en mairie. Puis de faire contrôler la bonne exécution des travaux avant tout remblaiement. » À noter que le règlement complet du SPANC du Val de Sarthe, ainsi que les tarifs, sont disponibles

sur le site Internet communautaire.

Zoom sur la visite périodique

Prévue tous les 8 ans pour les filières traditionnelles conformes à la réglementation (tranchées, filtre à sable...) et tous les 4 ans pour les filières traditionnelles non conformes ainsi que pour les dispositifs alternatifs de traitement (micro-stations...), la visite périodique de bon fonctionnement est programmée par le SPANC et non à l'initiative des usagers. Ces contrôles spécifiques reprennent au Val de Sarthe à partir de cet automne 2020. « Cette nouvelle campagne fait suite au diagnostic initial réalisé dans une grande part du territoire entre 2011 et 2014 » précise Jérôme Duluard. « Elle va bien sûr s'étaler sur plusieurs années et nous commencerons par les installations qui n'ont pas été visitées lors du diagnostic initial et par celles qui avaient été classées comme "non acceptables", situations les plus critiques » annonce-t-il. Inutile de solliciter le SPANC, les particuliers concernés seront informés directement. Et François Garnier de compléter : « il faut rappeler que le SPANC peut aussi éclairer sur les différentes solutions de filières et sur les financements. Ses conseils sont totalement neutres et désintéressés. »

En savoir + en ligne 

www.val-de-sarthe.fr



VOIRIE

N'oubliez pas de demander les permissions de voirie !

L'accès aux parcelles depuis le domaine public est un droit soumis à l'autorisation du gestionnaire des voies concernées. Pour les voiries communales hors agglomération, c'est la Communauté de communes qu'il faut contacter.



En cas de sortie de route, les têtes de sécurité atténuent les chocs frontaux.

Deux principes de base s'imposent aux constructions destinées à établir la communication entre la route et les propriétés riveraines : garantir l'écoulement des eaux et préserver la continuité des cheminements piétons. Luc Bourmault, Vice-président en charge de la voirie et du patrimoine développe : « *il s'agit bien sûr de sécuriser les accès aux parcelles et la circulation des différents usagers des voies, tout en contrôlant les modifications apportées au domaine public, notamment les dimensions et les dispositions des ouvrages.* »

Les obligations des riverains

Avant tout début de travaux, les riverains doivent solliciter une permission de voirie. Cette procédure permet de vérifier la conformité du projet avec les dispositions réglementaires. Il faut préciser que les aménagements et leur entretien sont à la charge du bénéficiaire de l'autorisation, et que le nombre d'accès est limité à un par unité foncière. « *Dans le même esprit, tout accès devenu inutile doit être supprimé, à la charge du propriétaire* » confirme Antoine Trochu, responsable voirie au Val de Sarthe. Attention : un ouvrage non conforme peut être détruit, là encore aux frais de la personne intéressée (après alerte des services de la Communauté de communes).

Parlons technique

Dans le cadre de la création ou de la modifi-

cation d'un accès sur le domaine des voies communales hors agglomération gérées par le Val de Sarthe, la principale disposition à respecter est de mettre en place un busage aux normes françaises d'un diamètre minimum de 30 cm, soit en béton armé, soit en plastique annelé. Les buses doivent comporter des têtes de sécurité à chaque extrémité, sauf le long des chemins ruraux non revêtus supportant un trafic très faible. Pour les installations de grande longueur, des regards de visite doivent être créés. « *Le nombre et l'implantation de ces regards sont déterminés au cas par cas selon la configuration du site* » indique Antoine Trochu. Autre exigence essentielle : la visibilité. En effet, les aménagements ne doivent pas présenter de risque pour la sécurité des passants, principalement près des croisements ou des virages dangereux. D'une manière générale, l'accès devra en priorité être implanté sur la voie la moins empruntée. La visibilité doit ainsi être de 84 m au minimum pour les voies à 50 km/h, de 117 m pour les voies à 70 km/h, de 150 m pour les voies à 90 km/h. Afin de respecter ces conditions, des dégagements peuvent être imposés dans la parcelle elle-même. « *Précisons que ces règles ne s'appliquent pas systématiquement en bordure des voies au trafic faible et qu'elles peuvent être adaptées aux usages d'exploitation des terrains nus agricoles ou forestiers non bâtis* » conclut Luc Bourmault.

BRÈVES

LA PISCINE COMMUNAUTAIRE À L'HEURE DE LA COVID-19

Le fonctionnement de la piscine communautaire à La Suze-sur-Sarthe s'adapte régulièrement au contexte sanitaire et à ses évolutions. Afin d'assurer la sécurité de tous, la fréquentation maximale de l'établissement est fixée à 80% de sa capacité. Pour les activités, 30 baigneurs maximum sont admis en même temps. Un nettoyage et une désinfection sont assurés chaque jour. Le public est invité à respecter les dispositions mises en place : port du masque et du bonnet de bain, distance physique dans les files d'attente et dans les lignes de nage, cheminement matérialisé au sol et par affichage, utilisation du gel hydroalcoolique mis à disposition, jet des masques dans les poubelles prévues à cet effet, aires de déchausse, emplacements pour les serviettes près des baies vitrées. À noter qu'aucun matériel n'est désormais prêté par la piscine et que les sèche-cheveux ne sont plus en fonction.

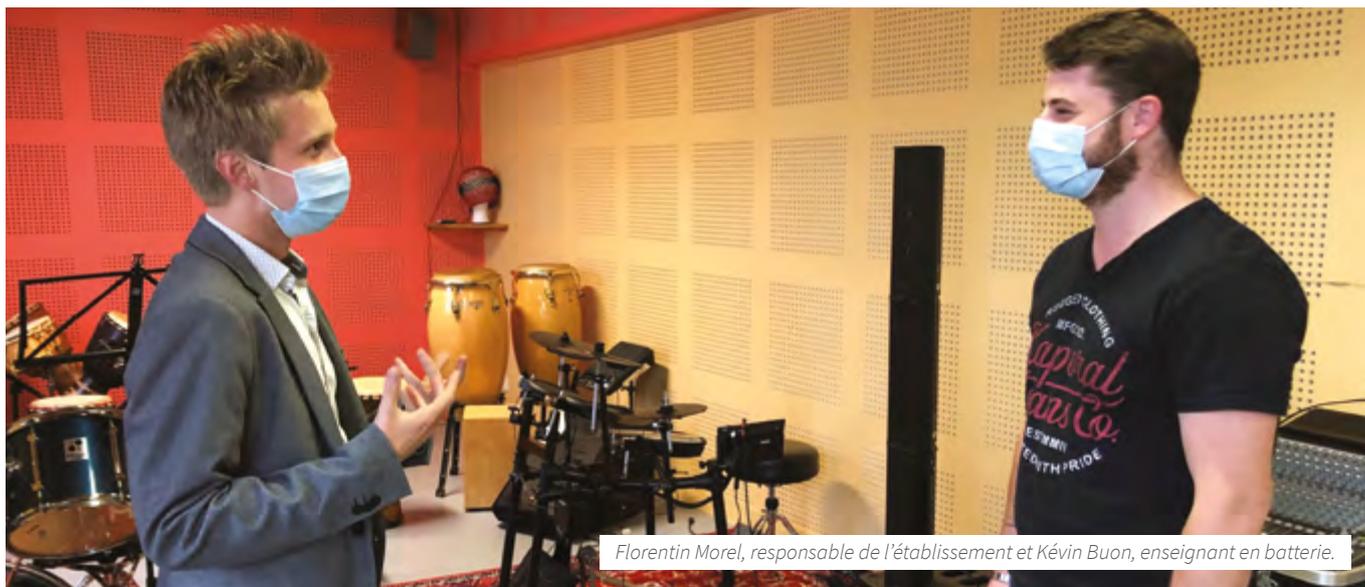


Les scolaires restent accueillis selon un protocole sanitaire dédié. Entre chaque passage de classe, les vestiaires sont aérés, les zones de contact nettoyées et désinfectées, les sols lavés. Les poignées d'accès aux vestiaires sont quant à elles désinfectées plusieurs fois par jour. Les matériels éventuellement utilisés bénéficient du même traitement de désinfection quotidien. Ils sont en outre déposés dans la pataugeoire chlorée (désinfectante) avant et après utilisation par les élèves.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Une rentrée en bon ordre pour l'École de musique du Val de Sarthe

Le contexte sanitaire n'a pas empêché l'École de musique du Val de Sarthe d'organiser ses portes ouvertes en août dernier, puis d'enchaîner sur sa rentrée. Enseignants et élèves sont enchantés d'avoir repris les cours en face à face, même si les règles de sécurité imposent quelques ajustements.



Florentin Morel, responsable de l'établissement et Kévin Buon, enseignant en batterie.

Avec environ 260 élèves inscrits pour la saison 2020-2021, les effectifs de l'École de musique du Val de Sarthe sont plutôt stables. « C'est très rassurant car nous pouvons craindre une baisse sévère, certains autres établissements sarthois ayant par exemple connu des chutes de 20% » commente Philippe Bergues Vice-président à la culture, à l'enseignement, au sport et au tourisme. « Cela dit, les portes ouvertes organisées du 27 au 29 août nous avaient donné bon espoir. Sur nos deux sites à Étival-lès-Le Mans et à La Suze-sur-Sarthe, nous avons reçu de nombreuses familles enthousiastes. En offrant une approche plus personnalisée à nos interlocuteurs, le format que nous avons proposé a donné toute satisfaction » appuie-t-il.

Les nouveautés 2020-2021

Si l'École poursuivra en 2020-2021 ses interactions déjà engagées depuis plusieurs années avec le Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe, avec l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe, avec les interventions en milieu scolaire..., elle connaît quelques nouveautés en cette rentrée, et notamment un nouveau responsable d'établissement en la personne de Florentin Morel, percussionniste, diplômé de musicologie et enseignant à Sorbonne Université. Il explique son choix de rejoindre le Val de Sarthe : « le projet de nouvel établissement m'attirait beaucoup, ainsi que les visées pédagogiques défendues localement. Le travail en réseau avec le Département et les autres écoles d'enseignement artistique voisines m'in-

téressait également. » À noter par ailleurs l'arrivée dans l'équipe de Thierry Boivin, enseignant en trompette, Kévin Buon, enseignant en batterie et chef de l'orchestre Du Vent dans les Cordes, et Pauline Dailly, enseignante en violon. Basée à Voivres-lès-Le Mans, la coopérative d'artisans Gerama mettra cette année à disposition de l'École une grande salle de réception pour les répétitions dans le cadre d'une convention de mécénat culturel. « Cela permettra à notre chorale adultes et à l'ensemble Du Vent dans les Cordes de travailler dans d'excellentes conditions et dans le respect des contraintes sanitaires. Nous sommes heureux de ce lien tissé entre la culture et le monde de l'entreprise et nous remercions les dirigeants de Gerama pour leur confiance » se félicite Philippe Bergues.

BRÈVES

LE FUTUR ÉQUIPEMENT CULTUREL ARTISTIQUE

Le futur équipement culturel artistique du Val de Sarthe, qui accueillera notamment l'École de musique et de nombreuses activités culturelles, sera construit à proximité immédiate de l'Espace communautaire à La Suze-sur-Sarthe. Les premiers travaux de terrassement débutent ces jours-ci. Votre magazine Val de Sarthe vous tiendra régulièrement informés de l'avancement du chantier.

HALTE
AUX DÉPÔTS
SAUVAGES !

AUX
ABORDS DES
CONTENEURS DE TRI
OU EN PLEINE NATURE,
LES DÉPÔTS DE DÉCHETS
SONT UNE CALAMITÉ POUR
L'ENVIRONNEMENT ET
POUR LES FINANCES
PUBLIQUES.

CES DÉPÔTS
SAUVAGES ME
METTENT DANS UNE
COLÈRE NOIRE !

MOI AUSSI. QUEL
INCIVISME ! BIEN JETER
SES DÉCHETS NE DEMANDE
POURTANT PAS UN SI GROS
EFFORT... EN PLUS, CES POLLUEURS
NE LE SAVENT PEUT-ÊTRE PAS,
MAIS ILS RISQUENT UNE
SANCTION.

TOUT
JUSTE ! ABANDONNER
DES DÉCHETS SUR LA VOIE
PUBLIQUE EST PASSIBLE D'UNE
AMENDE MAXIMUM DE 1 500 €
EN CAS D'UTILISATION D'UN
VÉHICULE...

...L'INDELICAT
PEUT MÊME DE SE
VOIR CONFISQUER
SA VOITURE !

BONNE
IDÉE ! C'EST QUAND
MÊME PLUS COMPLIQUÉ
DE BALANCER SES SACS
D'ORDURES N'IMPORTE OÙ
QUAND ON EST À
PIED !

Poursuivre les efforts pour améliorer la qualité du recyclage

Lancée en janvier 2019, l'extension des consignes a simplifié le geste de tri en permettant aux usagers de déposer l'ensemble des emballages dans les colonnes d'apport volontaire. Des progrès ont été mesurés, mais il reste des marges importantes de progression. Bilan chiffré.

Les tonnages d'emballages collectés au Val de Sarthe ont significativement augmenté dès la première année d'extension des consignes de tri, passant de 91 kg par habitant en 2018 à 96 kg en 2019, alors que, dans le même temps, les ordures ménagères baissaient légèrement de 1,5 % pour se fixer à 126 kg par habitant. « Les usagers ont donc plutôt bien adopté cette évolution. Il faut dire que cela va dans le sens d'une simplification, puisque désormais tous les emballages se trient. En plus des papiers, des emballages en carton, aluminium acier et verre, tous les emballages en plastique sont acceptés : toutes les bouteilles, flacons, bidons et pots, toutes les barquettes, tous les pots et les boîtes, tous les sacs et sachets, tous les films » dit François Garnier Vice-président en charge des

déchets ménagers et du cycle de l'eau.

Un taux de refus encore élevé

Les emballages déposés dans les colonnes d'apport volontaire sont traités au centre Valor Pôle 72 au Mans. Alexandre Besnard, responsable environnement au Val de Sarthe, détaille : « Valor Pôle évalue la qualité du tri en organisant des caractérisations qui consistent à mesurer la présence et la proportion des divers matériaux. C'est à ce niveau que sont repérées les principales erreurs de tri ». Résultat, dans le tri du Val de Sarthe se retrouvent du verre, des emballages non vidés, des emballages de produits toxiques, des textiles et des chaussures, des objets et ustensiles en plastique, des bio-déchets. « Nous atteignons un taux de refus élevé : 22 % en 2019 et 24 % depuis le 1^{er} jan-

vier 2020, avec même une pointe à 28 % pour toute la période du confinement. C'est beaucoup trop » souligne François Garnier.

Mauvais tri = facture plus lourde

N'oublions pas que la qualité du tri a des conséquences très concrètes sur le coût de traitement et donc sur la facture finale adressée aux habitants. À titre d'illustration, précisons que le traitement du verre coûte 34 fois plus cher s'il est mélangé avec les autres emballages, et 23 fois plus cher s'il est mélangé avec les ordures ménagères. « Le verre est pourtant un matériau particulièrement simple à trier » regrette Alexandre Besnard. Pour les autres recyclables, la différence reste notable : traités avec les ordures ménagères plutôt que triés convenablement, les emballages coûtent 9 fois plus cher.

LES PRINCIPALES ERREURS DE TRI

NE PAS JETER DANS LES CONTENEURS PLASTIQUE/MÉTAL/PAPIER



**BOUTEILLES ET
POTS EN VERRE**



**EMBALLAGES
NON VIDÉS**



**EMBALLAGES
DE TOXIQUES**



**TEXTILES ET
CHAUSSURES**



**OBJETS EN
PLASTIQUE**



**BIO-DÉCHETS
COMPOSTABLES**



Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.



Retrouvez la carte interactive des Points d'Apport Volontaire du Val de Sarthe

Scannez et découvrez !



Téléchargez un scanner de QR codes sur votre plateforme habituelle.

www.val-de-sarthe.fr/environnement-cadre-vie/collecte-emballages



À Fercé-sur-Sarthe, les jeunes ont réalisé un travail très soigné.

INSERTION DES JEUNES

Désherbage et peinture au programme des chantiers éducatifs de l'été

Plusieurs jeunes du Val de Sarthe ont participé cet été à des chantiers éducatifs. Retour sur les deux opérations conduites dans le cadre de l'action « Ne reste pas dans l'ombre » à l'Auberge du Pêcheur de Fercé-sur-Sarthe et sur le Parc d'activités des Noës à Spay.

De courte durée et mobilisant des compétences relativement simples, les chantiers éducatifs permettent à des jeunes éloignés de l'emploi de reprendre contact avec le monde du travail. « *En amenant les bénéficiaires à retrouver un rythme dans la journée, à respecter des horaires, à développer une vraie motivation, ces actions constituent une première étape souvent décisive pour amorcer un projet professionnel* » déclare Elisabeth Moussay, Vice-présidente à l'éducation et à la santé. Dans le même temps, les éducateurs qui encadrent les jeunes dans ces opérations cernent mieux ce dont ils sont capables, installent des temps d'échanges privilégiés, construisent un suivi plus solide.

Deux chantiers, deux réussites

Deux chantiers ont été menés à bien à Spay et à Fercé-sur-Sarthe. Des organisations collaboratives portées par la Mission Locale de l'agglomération mancelle, l'association Inalta, la Commune de Fercé-sur-Sarthe et la Communauté de communes. À noter que les jeunes ont été rémunérés dans le cadre de contrats signés avec l'association Partage. Du 22 au 24 juillet dernier, trois jeunes Suzerains ont travaillé une vingtaine d'heures chacun sur le Parc d'activités économiques des Noës à Spay. « *Il s'agissait de désherber les bor-*

dures des parcelles. Une mission exigeante compte tenu des conditions climatiques et des efforts physiques nécessaires » décrit Marie-Françoise Daveau, responsable du service emploi du Val de Sarthe. Les jeunes se sont montrés très volontaires, minutieux, ponctuels, engagés. « *C'est un format gagnant-gagnant car nos services n'ont pas toujours le temps de réaliser ce type de petits travaux* » souligne Katia Hardouin, Vice-présidente à l'économie et à l'emploi. À la mi septembre, une autre équipe a restauré plusieurs huiseries de l'Auberge du Pêcheur à Fercé-sur-Sarthe. « *Pour préparer la réouverture de l'établissement, nous avons rénové et repeint sept fenêtres et une porte* » témoigne David, éducateur. Il détaille : « *les jeunes ont réalisé l'ensemble des travaux avec sérieux et beaucoup de soin, malgré le fait qu'ils découvraient les techniques de peinture. Ils se sont sentis valorisés par le chantier lui-même et par l'accueil réservé par les élus et les habitants du village qui passaient régulièrement les voir.* » Belle réussite là encore avec une expérience bénéfique à la fois pour la structure d'accueil et pour les jeunes. Denis témoigne : « *grâce au chantier, j'ai pu me faire un peu d'argent pour être un peu plus indépendant de mes parents. Surtout, ça m'a permis de me remotiver. Depuis, j'ai postulé à des offres d'emploi.* »

ZOOM



En septembre et octobre 2020, la Mission Locale de l'agglomération mancelle et les associations Inalta Carbur'Pera ont organisé une animation sur le code de la route. Neuf jeunes ont

ainsi bénéficié d'une information très complète sur l'épreuve elle-même, les modalités d'inscription, les dispositions légales en matière de circulation routière, les règles d'utilisation des véhicules, les principes mécaniques liés à la sécurité de la conduite... Une action qui s'est déroulée en une douzaine de séances aux services techniques communautaires à Rozé-sur-Sarthe.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Parc des Noës : trois projets d'implantation

Inauguré en mars 2019, le Parc d'activités des Noës à Spay compte une quinzaine de lots. Y sont déjà installés la société ADI Téléphonie et le Syndicat Mixte pour l'Alimentation en Eau Potable de la Région Mancelle (SMAEP). Trois nouvelles entreprises les rejoindront dans les mois qui viennent. Présentation.

« **L**e Parc des Noës est notre espace d'activités le plus récent. Aménagé en concertation avec la Commune de Spay, nous l'avons réalisé dans le cadre d'une démarche environnementale poussée afin de requalifier l'entrée nord de la ville. C'est une véritable opération urbanistique » décrit Katia Hardouin, Vice-présidente à l'économie et à l'emploi. Traitement paysager renforcé, gestion des déplacements qui encourage les modes alternatifs, utilisation économe des espaces, volonté de favoriser les économies d'énergie et une bonne gestion de l'eau, contribuent à faire du Parc des Noës une zone économique de qualité. « Une attractivité renforcée prochainement par la construction d'une pépinière d'entreprises et qui a déjà séduit ADI Téléphonie et le SMAEP » se félicite Katia Hardouin.

Maine Fournil, EMS Plomberie et Arbor et Sens bientôt installées

Toute prochaine implantation sur le Parc des Noës : la société Maine Fournil. Avec à sa tête Sébastien François, Maine Fournil compte 15 salariés. Concessionnaire de la marque Bongard, elle est spécialisée dans l'installation et la maintenance de matériel de boulangerie et de métiers de bouche. Elle vend exclusivement à une clientèle de professionnels situés en Sarthe, en Mayenne, dans l'Orne et l'Eure-et-Loir. « Initialement basée au Mans, Maine Fournil construit actuellement ses nouveaux locaux aux Noës sur une

parcelle de 3 200 m². Le bâtiment comprend 320 m² de bureaux, une partie atelier/stockage de 530 m² environ, une aire de nettoyage des machines et un show-room » annonce Sylvestre Baptista, responsable économie, habitat et aménagement au Val de Sarthe.

Quant à elle, EMS Plomberie occupera une superficie de 1900 m² sur le Parc. Actuellement domiciliée à Allonnes chez son gérant Geoffrey Evenisse, la société emploie 4 salariés et propose des prestations de plomberie, chauffage, électricité et salle de bains clés en mains, principalement pour des particuliers mais aussi quelques professionnels. L'unité s'étendra sur 550 m² et la toiture sera équipée de panneaux photovoltaïques.

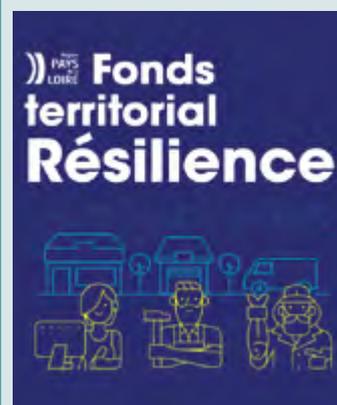
Créée il y a une douzaine d'années, Arbor et Sens conçoit et aménage des jardins pour les particuliers et des espaces verts pour les entreprises et les collectivités.... Elle est aujourd'hui située à Arnage et compte 9 employés. Représentée par Thierry Maudet, Arbor et Sens s'implantera à Spay sur deux lots de plus de 4 500 m² au total, avec un local de 600 m² comprenant bureaux, ateliers, show-room, espace de vie permettant l'accueil des clients. « Ce programme a été élaboré avec l'objectif de développer l'activité et l'emploi. Ce sont en effet 4 collaborateurs supplémentaires qui pourraient être recrutés par Arbor et Sens dans la foulée de son implantation aux Noës. Nous sommes très satisfaits que notre Parc accueille de tels projets » confie Katia Hardouin.



Les travaux de Maine Fournil sont en cours.

BRÈVES

FONDS RÉSILIENCE : PRÈS DE 75 000 € ATTRIBUÉS



Dans le cadre du Fonds Territorial Résilience créé pour soutenir le tissu économique, le bloc communal du Val de Sarthe participe à hauteur de 162 000 € à l'enveloppe totale de 350 000 € mise à disposition des entreprises du territoire. À ce jour, 83 500 € ont été consommés, répartis sur 10 dossiers et 5 Communes : Cérans-Foullletourte, Fil-lé-sur-Sarthe, La Suze-sur-Sarthe, Souigné-Flacé et Spay. Pour rappel, le Fonds Territorial Résilience s'adresse aux petites entreprises, tous secteurs d'activité confondus (commerçants, artisans, TPE, autoentrepreneurs). Il s'agit d'accompagner les entreprises dans la phase de relance et de répondre à des besoins de trésorerie sous la forme du versement d'une avance remboursable comprise entre 3 500 et 20 000 €. Les demandes peuvent être déposées jusqu'au 31 décembre 2020.

> www.resilience-paysdelaloire.fr

JEUNESSE

Rénovation d'une borne d'arcade : un projet fédérateur

Créée en 2017/2018 par les jeunes eux-mêmes, la borne d'arcade installée dans le Point Jeunes Le Repère à Roëzé-sur-Sarthe ne fonctionnait plus depuis plusieurs mois. Les vacances d'octobre ont été l'occasion de réparer l'équipement. Une action engagée à la demande des jeunes, réalisée par les jeunes, pour les jeunes. Explications.

BRÈVES

RÉORGANISATION DE L'OFFRE JEUNESSE

L'offre portée par le service jeunesse s'articule désormais autour des Points Jeunes communautaires. L'Opération Tickets Sport et Culture (OTSC) n'est ainsi plus une organisation à part. Objectif : proposer un programme cohérent et global avec le maximum de connexions entre les sites d'animation. « Nous souhaitons construire un vrai maillage du territoire pour permettre à chaque jeune de bénéficier du service, encourager les échanges, faciliter les coopérations » indique Elisabeth Moussay, Vice-présidente à l'éducation et à la santé. Chaque Point Jeunes communautaire est référent pour les Communes à proximité : le **Quaidézado** à Cérans-Foulletourte pour Guécé-lard, Mézeray et Parigné-le-Pôlin, le **Squat'ados** à Fercé-sur-Sarthe pour Chemiré-le-Gaudin, Malicorne-sur-Sarthe et Saint-Jean-du-Bois, le **Kétanou** à Louplande pour Étival-lès-Le Mans, Souligné-Flacé et Voivres-lès-Le Mans, le **Repère** à Roëzé-sur-Sarthe pour Fillé-sur-Sarthe, La Suze-sur-Sarthe et Spay.



Cloé, Maxime et Inès participent activement au projet.

« Suite à la défaillance de l'ordinateur qui la faisait tourner, la borne d'arcade de jeux vidéo installée au Repère à Roëzé-sur-Sarthe est tombée en panne » explique Thomas Bauvais, animateur du Point Jeunes Le Repère. Elisabeth Moussay, Vice-présidente à l'éducation et à la santé, développe : « cette borne forme un point de rencontres, d'échanges. C'est un outil important qui favorise la socialisation. Lorsque les jeunes ont sollicité une réparation, nos équipes ont décidé de les mobiliser directement et de les accompagner pour qu'ils réalisent eux-mêmes la rénovation. »

Des objectifs techniques et pédagogiques

Le premier objectif était d'ordre technique : apprendre aux jeunes à brancher et à installer un dispositif informatique sommaire, rechercher des tutoriels d'aide, déployer les logiciels adéquats. « Nous parlons d'objectifs techniques mais l'ambition n'était pas de faire de l'éveil professionnel à la maintenance informatique. Nous avons plutôt cherché à placer le groupe dans une logique

de projet avec un but très concret : remettre la borne en fonction et l'améliorer afin de permettre à 4 personnes de jouer en même temps, au lieu de 2 précédemment » éclaire Thomas Bauvais. Les objectifs principaux étaient bien entendu pédagogiques. Elisabeth Moussay détaille : « une telle action a pour vocation essentielle de soutenir la prise d'initiative, l'autonomie, de faire progresser l'esprit de coopération en partageant une finalité commune, d'encourager la constance et la persévérance. » Est-ce que les jeunes cherchent des solutions à leurs difficultés par eux-mêmes avant de solliciter l'encadrement ? La plus grande part du projet est-elle réalisée sans la présence de l'animateur ? Quel niveau de communication s'installe-t-il dans le groupe ? Comment les tâches se répartissent-elles et est-ce que chacun peut mettre en valeur ses atouts ? Mathieu Guillardreau, responsable du service jeunesse du Val de Sarthe l'atteste : « voilà une opération transversale à forts enjeux pédagogiques, montée avec un budget très maîtrisé (environ 200 €), et dont les bénéfices sont évidents. »



TOURISME ET PATRIMOINE

La « Cité faïence et métiers d'art » à Malicorne-sur-Sarthe

Avec l'appui de la Communauté de communes, la Commune de Malicorne-sur-Sarthe poursuit la réflexion engagée sur le projet « Cité faïence et métiers d'art ». L'étude lancée en début d'année 2020 avec le cabinet Horwath HTL s'est enrichie du travail créatif d'un groupe d'étudiants de l'École de Design de Nantes Atlantique. Décryptage.

« **L**e projet « Cité faïence et métiers d'art » porte une triple ambition : économique, touristique, culturelle » rappelle Carole Roger, Maire de Malicorne-sur-Sarthe. Et de détailler : « il s'agit à la fois de contribuer à la pérennité des faïenceries et des ateliers d'art en soutenant leur activité, d'asseoir la notoriété de la Commune pour en faire une véritable destination, d'assurer la transmission des savoir-faire locaux tout en favorisant les liens avec l'art contemporain. » Le Président Emmanuel Franco insiste sur l'engagement collectif qu'un tel projet suppose : « la Commune et la Communauté travaillent de façon très étroite. Elles bénéficient en outre de la mobilisation du Département, de la Région, de l'État, des partenaires touristiques, culturels, économiques, ainsi que des acteurs locaux qui voient dans ce projet un avenir pour Malicorne. »

Une étude et un plan d'actions

Le cabinet Horwath HTL a été missionné pour aider à construire une stratégie cohérente, une méthode et un programme. « Nous devons nous fixer des priorités, des échéances, un plan qui permettra de structurer et de phaser les différentes

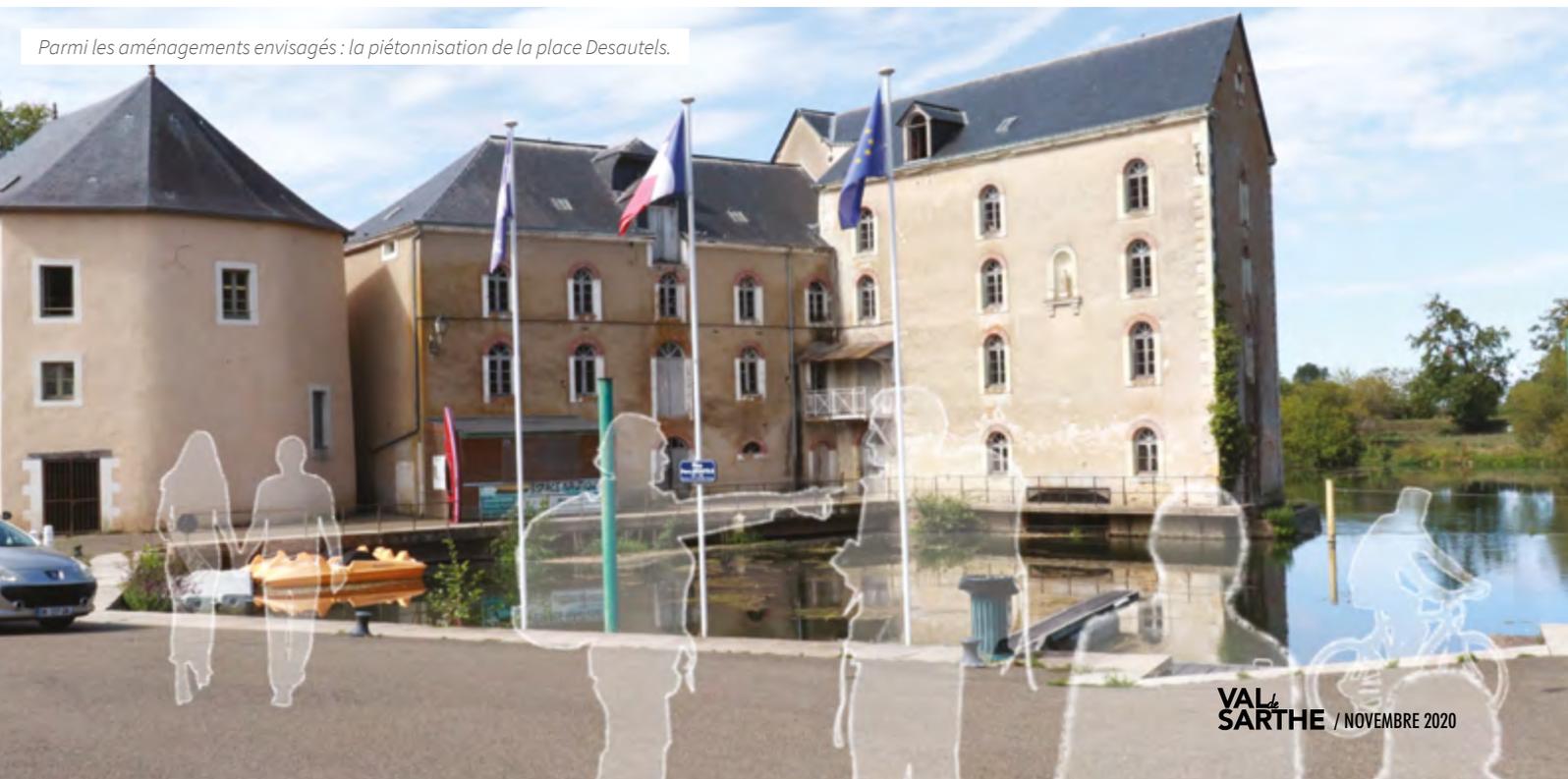
opérations » explique Philippe Bergues, Vice-président à la culture, à l'enseignement, au sport et au tourisme. Christelle Martin, responsable tourisme culture au Val de Sarthe annonce : « la première phase de l'étude est bouclée. Elle consistait à établir un état des lieux initial en impliquant les acteurs locaux. » Une démarche participative qui va être poursuivie dans l'étape suivante : la définition des actions, dans la concertation et la sollicitation de participations citoyennes via des ateliers ouverts.

S'enrichir d'expériences

En septembre, une délégation de la Région, du Département, de la Communauté de communes et de la Commune s'est rendue en Vallée de l'Hérault, berceau d'une tradition céramique et territoire actuellement en cours de déploiement d'actions pour favoriser les métiers d'art. En partenariat avec Horwath HTL, l'École de Design de Nantes Atlantique a apporté sa contribution à l'étude sous la forme d'un « sprint créatif ». Ce dispositif permet, dans un temps relativement court et sur un rythme soutenu, de faire émerger des idées originales, des solutions innovantes. Plusieurs pistes ont été dé-

gagées : déploiement d'une signalétique forte associée à un nouveau mobilier urbain pour accompagner la création d'une identité et d'un parcours dans la ville, portraits d'artisans, accueil d'animaux en résonance avec le bestiaire investi par les céramistes au fil des siècles, œuvres d'art dans l'espace (arts visuels sur les façades...), animation d'un festival sur le thème de l'eau... « Nous pourrions en outre mettre à disposition des locaux adaptés et ouvrir des ateliers, par exemple sur la base des Moulins, organiser des événements, consolider les activités nautiques, accompagner la formation professionnelle des acteurs locaux, réinventer en actualisant une partie de la scénographie du Musée de la faïence et de la céramique, créer une Indication Géographique Protégée... » énumère Carole Roger. Emmanuel Franco acquiesce et précise : « toutes ces actions devront être déclinées selon un angle unique qui donnera son style, sa couleur, au projet. Pour l'heure, ont été identifiés trois angles avec les étudiants de l'École de design : le cadre naturel, les curiosités et les légendes, le bâti patrimonial. Rien n'est arrêté à ce stade, tout reste à construire ensemble. » À suivre, donc.

Parmi les aménagements envisagés : la piétonnisation de la place Desautels.



La sélection de la rédac'



N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.val-de-sarthe.fr), notre page Facebook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

NOVEMBRE

📌 « Les mains dans la terre »

> 11 NOVEMBRE À 15H
Musée de la faïence et de la céramique

Atelier de poterie sans cuisson. Expérimentez la matière, initiez-vous aux premiers gestes potiers et créez votre œuvre autour du thème de l'automne. Cette animation est ouverte à tous, enfants ados ou adultes. Atelier de 45 minutes. À partir de 4 ans. Tarif : 3 € par participant. Réservation au 02 43 48 07 17.



📌 Visite commentée

> 22 NOVEMBRE À 11H
Musée de la faïence et de la céramique

La visite commence par une brève présentation de l'activité céramique de Malicorne, du Musée ainsi que les bases du vocabulaire des potiers. Avec ces explications, le public part découvrir les œuvres, à son rythme et au gré de ses envies. Visite comprise dans le billet d'entrée musée. Réservation au 02 43 48 07 17.

📌 « Les artistes à l'atelier »

> 29 NOVEMBRE À 15H
Musée de la faïence et de la céramique

Création d'une boule de Noël. Pour préparer Noël et personnaliser la décoration de votre sapin, inscrivez vous en famille à l'atelier « Les potiers de Noël ». Encadré par une céramiste, découvrez la technique du modelage en rond et créez votre boule de Noël.

📌 Atelier service emploi

> 12 NOVEMBRE - 09H15 À 12H
Espace communautaire

En collaboration avec Pôle Emploi Le Mans Ouest, le service emploi de la Communauté de communes accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés dans l'utilisation de l'outil informatique. Thème : « Valoriser ses compétences et son espace personnel ». Gratuit. Inscription au 02 43 77 20 60.

DÉCEMBRE

📌 Le premier dimanche du mois, c'est gratuit !

> 06 DÉCEMBRE
Musée de la faïence et de la céramique

Le premier dimanche de chaque mois, les collections du Musée sont accessibles librement et gratuitement. Profitez de votre venue pour découvrir l'exposition « Prismes », les collections du FRAC des Pays de la Loire et du Musée.

📌 Atelier service emploi

> 10 DÉCEMBRE - 09H15 À 12H
Espace communautaire

En collaboration avec Pôle Emploi Le Mans Ouest, le service emploi de la Communauté de communes accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés dans l'utilisation de l'outil informatique. Thème : « Les outils numériques pour sa recherche d'emploi ». Gratuit. Inscription au 02 43 77 20 60.



📌 « Les mains dans la terre »

> 19 DÉCEMBRE À 15H
Musée de la faïence et de la céramique

Atelier de poterie sans cuisson. Expérimentez la matière, initiez-vous aux premiers gestes potiers et créez votre œuvre autour du thème de l'automne. Cette animation est ouverte à tous, enfants ados ou adultes. Atelier de 45 minutes. À partir de 4 ans. Tarif : 3 € par participant. Réservation au 02 43 48 07 17.

📌 Ateliers loisirs créatifs

> 30 DÉCEMBRE À 15H
Musée de la faïence et de la céramique

Avis aux jeunes créatifs ! Le Musée vous accueille pour un après-midi récréatif et ludique. Ciseaux, colles, papiers, crayons et gommettes seront les outils de création des enfants autour des thèmes de la poésie de papier et de Noël. Atelier de 60 minutes. Pour les 6-12 ans. Tarif : 3 € par participant. Réservation au 02 43 48 07 17.

JANVIER

📌 Vœux communautaires

> 21 JANVIER À 18H30
Fercé-sur-Sarthe

Le Président Emmanuel Franco présente ses vœux pour 2021.

ZOOM SUR...

Noël au Musée

📌 « Il était une fois Noël »

> 23 DÉCEMBRE À 16H
Musée de la faïence et de la céramique

Plus que quelques jours avant d'ouvrir les cadeaux, profitez en famille d'un après-midi autour des contes de Noël avec le spectacle « Il était une fois Noël ». Tarif 5 € par participant. Réservation au 02 43 48 07 17.



PORTRAIT

Alexandre Valojitch

kick-boxing : un entraîneur champion en Val de Sarthe

Régulièrement titré au niveau régional en boxe anglaise et en full contact entre 2002 et 2012, plusieurs fois présent aux places d'honneur en championnat et en coupe de France, Alexandre Valojitch encadre depuis la rentrée 2020 une nouvelle activité à Étival-lès-Le Mans : le kick boxing.

Tous les mardis de 19h à 20h30, le dojo d'Étival-lès-Le Mans accueille une nouvelle activité sur le territoire du Val de Sarthe : le kick-boxing. Discipline sportive de combat, le kick-boxing est une forme de boxe « pieds-points » dérivée de divers arts martiaux (karaté, boxe anglaise, boxe française...). Les séances sont encadrées par Alexandre Valojitch, ex-champion de boxe mais aussi de full contact (autre sport de combat « pieds-poings »). Alexandre Valojitch explique : « le kick-boxing est une activité assez complète qui améliore le cardiovasculaire, l'endurance, la souplesse, le souffle. Il contribue au renforcement et à la tonicité musculaires, développe la vitesse, les réflexes, la coordination. De plus, comme beaucoup de sports de combat, il favorise le dépassement de soi et la confiance en soi, permet de libérer les tensions et de mieux gérer son stress. »

Un sport pour tous et toutes !

Depuis septembre dernier, ils sont déjà une trentaine d'adhérents à se retrouver toutes les semaines au dojo d'Étival-lès-Le Mans. « Notre objectif principal n'est pas de former des combattants de compétition, mais de faire découvrir une activité sportive originale tout en entraînant sa condition physique » déclare Alexandre Valojitch. Il enchaîne : « à ce titre, nous invitons toutes les personnes intéressées à nous rejoindre. » Seul impératif : avoir au moins 13 ans. « Je tiens à préciser que le kick-boxing n'est en aucune manière réservé aux hommes. D'ailleurs, je suis animateur et entraîneur de-

« L'activité de kick-boxing que nous proposons est ouverte au plus grand nombre. Il ne s'agit pas d'entraînements destinés à des spécialistes ou à des compétiteurs. À partir de 13 ans, tout le monde est le bienvenu ! »

puis plusieurs années, et j'observe que les femmes et les jeunes filles sont de plus en plus nombreuses à s'intéresser à ce genre d'activités » confie Alexandre Valojitch.

Respect des règles sanitaires

« Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, les sports de contact doivent obéir à des protocoles d'encadrement très stricts. Au dojo d'Étival-lès-Le Mans, nous sommes bien sûr attentifs à la santé de nos pratiquants » insiste Alexandre Valojitch. Outre les aspects administratifs de la vie du club, les membres du bureau de l'association veillent ainsi scrupuleusement au respect des consignes, garantissant la meilleure sécurité possible. Alors si vous recherchez une nouvelle activité sportive qui associe entretien physique et convivialité, vous avez peut-être trouvé ce qu'il vous faut...

Contact

Alexandre Valojitch
Tél : 06 51 66 94 86
Instagram : www.urlz.fr/e3LQ
Complexe sportif
rue du stade
72700 Étival-lès-Le Mans



PALMARÈS



- 2012** Champion des Pays de la Loire
Boxe anglaise
- 2010** Champion des Pays de la Loire
Full contact
- 2008** Champion des Pays de la Loire
Full contact
- 2008** 1/4 de finale du championnat de France
Full contact
- 2005** 1/4 de finale du championnat des Pays de la Loire
Boxe anglaise
- 2005** 1/2 finale du championnat de France
Light contact
- 2004** Champion des Pays de la Loire
Boxe anglaise
- 2003** Finale de la coupe de France
Full contact
- 2002 à 2005** Champion des Pays de la Loire
Full contact
- 2002 à 2005** 1/2 finale du championnat de France
Full contact
- 2002** Champion des Pays de la Loire
Boxe anglaise

ENTRETIEN DES SITES COMMUNAUTAIRES

Romain Vaidie : efficacité et discrétion

Avec Gaëlle Destable, Manuella Bardin et Nathalie Le Guen (ces deux dernières étant spécifiquement affectées à la piscine communautaire où elles assurent également l'accueil) Romain Vaidie fait partie de l'équipe d'Adjointes techniques en charge de l'entretien et du nettoyage des locaux et des sites du Val de Sarthe.

Romain Vaidie a rejoint le Val de Sarthe en 2015. Il réalisait auparavant des tâches pour des collectivités dans le cadre d'un contrat avec l'association Partage. « Mes tâches principales consistent aujourd'hui à nettoyer les locaux et les sanitaires (dépoussiérage, désinfection, passage d'aspirateur et d'auto-laveuse), à laver les vitres à portée de bras et les sols, à veiller au réapprovisionnement en produits d'hygiène (savon, papier toilettes, essuie-mains), à vider les poubelles en effectuant le tri des déchets,

site de l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe, et au Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe.

Missions essentielles de service public

Missions essentielles pour la bonne marche des services publics portés par la Communauté de communes, toutes ces opérations d'entretien supposent un certain nombre de contraintes. Romain Vaidie témoigne : « nous travaillons régulièrement de façon isolée, nos

ment. « Une période très tendue pendant laquelle nous assurons plusieurs fois par jour le nettoyage et la désinfection des locaux qui accueillent les services essentiels » souligne Romain Vaidie. À tout cela s'ajoute la dimension physique de la profession. « C'est un des côtés que j'apprécie pour ma part : nous faisons un métier qui demande une bonne condition physique et qui permet de l'entretenir » confie Romain Vaidie. Cela dit, le travail réclame d'autres aptitudes : le sens de l'autonomie et de l'organisation, la ri-



Romain Vaidie a notamment la charge de l'entretien du multi-accueil Le Valanou.

à entretenir les matériels que nous utilisons, à gérer le stockage de ces matériels et des produits, à signaler les dysfonctionnements éventuellement repérés dans les bâtiments ou aux abords (pannes, détériorations...) » décrit Romain Vaidie. Il exécute ces tâches au multi-accueil Le Valanou à La Suze-sur-Sarthe, sur tout le

horaires sont forcément en décalage par rapport à ceux de nos collègues qui occupent les sites en journée, nous sommes exposés aux poussières et à des produits chimiques. » Il est bien évident, en outre, que le contexte sanitaire des derniers mois a eu d'importantes conséquences, notamment à l'occasion du confiné-

gueur, l'efficacité, la discrétion. « Comme nos collègues des autres services, nous sommes tenus au secret professionnel et au devoir de réserve » rappelle Romain Vaidie. Des qualités de modération que tous ceux qui fréquentent Romain Vaidie tous les jours lui reconnaissent sans difficultés !

Informations mises à jour en fonction de la situation sanitaire sur les sites et pages communautaires
www.val-de-sarthe.fr / www.ile-moulinsart.fr / www.musee-faience.fr / www.facebook.com/ccvaldesarthe

Communauté de communes du Val de Sarthe

27, rue du 11 novembre - BP 26
 72210 La Suze-sur-Sarthe
 02 43 83 51 12
 > www.val-de-sarthe.fr

Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Urbanisme
 Zone d'activités de la Bodinière - BP 26
 72210 Roëzé-sur-Sarthe
 02 43 83 99 90

Collecte des ordures ménagères

■ Lundi : Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray.
 ■ Mardi : Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Spay, Voivres-lès-Le Mans.
 ■ Jeudi : Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Souigné-Flacé.
 ■ Vendredi : La Suze-sur-Sarthe.

Déchetteries

■ Guécélard
 Route de la Belle Etoile
 72230 Guécélard
 02 43 23 66 23
 Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
 ■ Roëzé-sur-Sarthe
 Route départementale 900
 72210 Roëzé-sur-Sarthe
 02 43 88 74 69
 Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Piscine

Avenue de la Piscine
 72210 La Suze-sur-Sarthe
 02 43 77 31 69
 Ouverture du mardi au dimanche en période scolaire et tous les jours en période de vacances. Horaires sur le site Internet : www.val-de-sarthe.fr

Service emploi

27, rue du 11 novembre - BP 26
 72210 La Suze-sur-Sarthe
 02 43 77 20 60
 Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Petite enfance

Relais assistants maternels parents enfants

27, rue du 11 novembre - BP 26
 72210 La Suze-sur-Sarthe
 02 43 83 52 41

Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République
 72230 Cérans-Foulletourte
 Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Multi-accueil « Le Valanou »

27, rue du 11 novembre - BP 26
 72210 La Suze-sur-Sarthe
 Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Enfance / Jeunesse

27, rue du 11 novembre - BP 26
 72210 La Suze-sur-Sarthe
 02 43 83 51 12

Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

Jeunesse

Opération tickets sport et culture, séjours. Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.
 ■ Point Jeunes « Le Quaidézado » à Cérans-Foulletourte
 02 43 87 89 43
 ■ Point Jeunes « Squat'Ados » à Fercé-sur-Sarthe
 02 43 77 32 87
 ■ Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe
 02 43 77 47 92
 ■ Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande
 02 43 80 49 62
 ■ Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe
 02 43 87 89 43

Île MoulinSart

rue du Canal
 72210 Fillé-sur-Sarthe
 02 43 57 05 10
 > www.ile-moulinsart.fr

Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

Moulin Cyprien, boutique et centre d'art

De mars à juin et de septembre à octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En juillet/août, ouverture du mercredi au samedi de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h.

Bistrot guinguette du Moulin

D'avril à octobre, ouverture du mercredi au dimanche le midi, le vendredi et le samedi soir. En dehors de ces périodes, sur réservations pour les groupes.
 02 43 57 17 82 / bistrotmoulinsart@gmail.com

Espace nautique

D'avril à juin, ouverture le week-end et jours fériés de 14h à 18h. En juillet et août, ouverture le vendredi de 14h à 18h, le week-end et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo
 72270 Malicorne-sur-Sarthe
 02 43 48 07 17
 > www.musee-faience.fr

Ouverture tous les jours sauf le lundi, et tous les dimanches et jours fériés (sauf le 25 décembre) de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
 Fermeture annuelle en janvier.

École de musique

■ Étival-lès-Le Mans
 Centre social (1^{er} étage) - place de l'église
 72700 Étival-lès-Le Mans
 ■ La Suze-sur-Sarthe
 22, rue Maurice Lochu
 72210 La Suze-sur-Sarthe
 02 43 83 51 12

Nuit européenne des musées

#nuitdesmusees
www.culture.gouv.fr

samedi

14.11
2020

[18h
22h]

GRATUIT*



MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE MALICORNE-SUR-SARTHE

Suivez l'actualité du musée sur musee-faience.fr | Facebook @museefaience